



























Nouvelle Aquitaine



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 3 novembre 2020

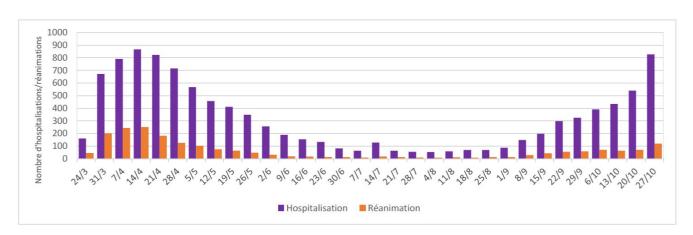
En Nouvelle-Aquitaine, des mesures concertées pour assurer une continuité des soins face à l'évolution de l'épidémie de Covid19

Le système de soins régional de plus en plus exposé

Selon les données de Santé Publique France, en une semaine, le nombre d'hospitalisations pour COVID-19 a augmenté de 50 % en Nouvelle-Aquitaine. Dans l'ensemble, tous les indicateurs d'activité de soins, qu'il s'agisse des consultations de SOS Médecins, des passages aux urgences, ou des hospitalisations, sont en augmentation.

Cela signifie que, quelle que soit la forme de l'infection, de la moins grave à la plus grave, le recours aux soins pour suspicion de Covid-19 s'accroit et cela dans toutes les classes d'âge, excepté les moins de 15 ans. La courbe du nombre d'hospitalisations dépasse le niveau atteint au printemps tandis que celle du nombre des réanimations s'en rapproche.

Evolution du nombre d'hospitalisations et réanimations/soins intensifs en Nouvelle-Aquitaine :



Source: SI-VIC au 27/10/2020 par Santé Publique France

Assurer la continuité des soins face à cette situation

Dans les prochaines semaines, le système de soins de notre région, tant en ville qu'en établissements de santé, va continuer d'être fortement sollicité. La situation nécessite une mobilisation concertée de tous les acteurs des soins (professionnels de santé libéraux, établissements de santé, Hospitalisation à domicile - HAD, ...) afin de dépister efficacement, augmenter les capacités d'accueil dans les établissements de santé publics ou privés pour les patients à forme grave de Covid-19, fluidifier les sorties d'hospitalisation, tout en assurant la poursuite des prises en charge essentielles.

Pour préserver cet équilibre et proposer une prise en charge de qualité pour les patients, l'ARS réunit régulièrement les Unions régionales des professionnels de santé (URPS), l'Ordre des médecins, et les fédérations hospitalières et du médico-social pour évaluer, ensemble, l'adaptation nécessaire du système de santé.

Déprogrammation et priorisation pour assurer les soins en établissement de santé

A ce jour, la situation hospitalière nécessite **d'engager des déprogrammations en médecine et chirurgie** pour permettre l'augmentation des capacités d'accueil des patients covid en médecine et réanimation. Les autres disciplines (maternités, psychiatrie, soins de suite et de réadaptation...) ne donnent pas lieu à déprogrammation.

Ces déprogrammations seront **ciblées**, **proportionnées et adaptées** après concertation des professionnels de santé et des établissements de soins **dans chaque territoire**, afin de trouver un juste équilibre entre la continuité des prises en charges de tous les patients et la nécessité de réorienter les ressources vers les secteurs qui prennent en charge les patients covid.

Les déprogrammations feront l'objet d'une décision collégiale de la communauté médicale basée sur une analyse bénéfice/risque de la situation de chaque patient. Une réévaluation régulière patient par patient des prises en charge qui peuvent ou non être différées sera organisée par les établissements afin d'éviter des pertes de chance. Les patients seront ainsi recontactés pour envisager une reprogrammation de leur intervention.

Cette stratégie de continuité des soins, élaborée par l'ARS, en concertation avec les fédérations hospitalières, les conférences de présidents des Commissions médicales d'établissements (CME) et l'URPS médecins libéraux, a été pensée pour être adaptée au plus près du besoin : en fonction de la situation épidémiologique et des capacités hospitalières à l'échelle de chaque département de Nouvelle-Aquitaine.

La situation pourra être revue :

- Au jour le jour, pour se tenir prêt à activer des lits supplémentaires pour accueillir des patients covid,
- **Tous les 15 jours**, pour s'assurer qu'un ralentissement de la progression de l'épidémie peut permettre la reprise progressive d'activités déprogrammées.

Un recours aux soins de ville qui doit absolument être maintenu

Les soins continueront d'être assurés par tous les professionnels de santé libéraux, médecins, généralistes et spécialistes, et les paramédicaux. La téléconsultation et le télésoin, y compris par téléphone (1), est à privilégier, notamment en cas de signes cliniques évocateurs de covid.

Dans tous les cas, le maintien d'un suivi et des soins réguliers, tel que prévu par votre médecin généraliste ou spécialiste, est absolument nécessaire, en particulier pour les personnes atteintes d'une maladie chronique ou de la survenue brutale de symptômes inhabituels.

Ainsi, grâce à la mobilisation des professionnels santé de notre région, chacun pourra consulter ou poursuivre son suivi en ville.

(1) Patients n'ayant pas de connexion internet à haut débit ou très haut débit, patients présentant les symptômes ou atteints du covid-19, patients âgés de plus de 70 ans, patients atteints d'une affection grave, patiente enceinte.

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60 ars-na-communication@ars.sante.fr